VII

LA FUITE DE SAINT CYPRIEN LORS DE LA PERSÉCUTION DE DÉCIUS

PAR CH. FAVEZ

Professeur au Gymnase de jeunes filles
Privat-docent à la Faculté des lettres de Lausanne

A peine la persécution décrétée par Décius contre tous les chrétiens de l'Empire s'abattait-elle sur l'Afrique que Cyprien quittait Carthage avec quelques amis. Nous ignorons où il se retira. Mais la facilité avec laquelle il se maintint en relations avec son Église semble prouver que sa retraite n'était pas très éloignée de la ville. Il y resta quinze mois environ : du début de 250 jusqu'en avril ou mai 251.

On ne peut s'empêcher de s'étonner de cette fuite, qui fait au premier abord une pénible impression, et même de se demander si la peur et la lâcheté n'en furent pas la cause. Le devoir d'un évêque n'est-il pas de demeurer au milieu de son troupeau et de lui donner l'exemple du courage dans les temps difficiles? Aussi n'est-on pas surpris de constater que l'impression pénible dont je parle fut aussi celle d'un certain nombre de contemporains de Cyprien. Nous en avons trois preuves : les efforts qu'il fait lui-même pour justifier[1] sa conduite, puis l'ardeur que met son biographe et ami Pontius à démontrer que cette conduite était conforme à la volonté divine et aux intérêts de l'Église[2], enfin et surtout, une lettre du clergé de Rome à celui de Carthage[3] qui, dans le fond sinon dans la forme, constitue une attaque assez violente contre l'évêque africain. On y

1. *Ep.* VII ; XIV, 1, 1-2 ; XX, 1. — Les références, les citations et les traductions de lettres de Cyprien qu'on trouvera dans cette étude sont données d'après l'édition du chanoine Bayard dans la « Collection des Universités de France », Paris, 1925. Je me suis permis, dans les traductions, de remplacer le vousoiement par le tutoiement et de faire parfois de légères modifications.

2. *Vita Cypr.* VII, 2, 12, 14 ; VIII, 1, 2, 3.

3. Ap. Cypr., *Ep.* VIII.

cite la parole du Christ opposant au mercenaire que met en fuite la vue du loup le bon berger qui donne sa vie pour ses brebis.

La plupart des critiques modernes jugent Cyprien avec beaucoup moins de sévérité [1] ; en fait, attribuant sa détermination à des motifs désintéressés, ils l'approuvent généralement, même ceux, comme E. Havet [2], qu'on ne peut guère accuser de prévention en faveur du christianisme. Seulement ils ne traitent le sujet qu'en passant et, par conséquent, sans appuyer leurs raisonnements sur les développements nécessaires : ils ne se préoccupent pas, par exemple, de réfuter les reproches qu'on est tenté d'adresser à l'évêque de Carthage. D'autre part, je suis étonné qu'aucun d'eux, pour justifier son point de vue, n'ait tiré tout le parti possible de certains faits, à mon avis très importants. Je veux parler de l'activité de Cyprien pendant son absence et surtout de l'approbation que sa conduite rencontra à Carthage et même auprès de l'Église de Rome mieux renseignée. Ces considérations m'ont poussé à reprendre et à étudier avec quelques détails un problème qui, touchant à une personnalité aussi remarquable et à la question plus générale de la responsabilité d'un chef d'Église, me paraît offrir un intérêt à la fois psychologique, moral et religieux.

* * *

Ce n'est point, à mon avis, justifier l'attitude de Cyprien que d'invoquer, comme semble le faire Allard [3], celle d'autres évêques de cette époque, Denys d'Alexandrie et Grégoire le Thaumaturge, qui eux aussi ont fui la persécution. Si l'évêque de Carthage a commis une faute en se dérobant, l'exemple de ses collègues ne saurait lui fournir une excuse moralement valable. Devoir et responsabilité sont choses personnelles.

Il y a un autre argument qui, à première vue, paraît meilleur : c'est celui qui consiste à rappeler l'admirable fermeté avec laquelle Cyprien, huit ans plus tard, subit le martyre sous Valérien, et d'en inférer qu'il ne faut pas attribuer à la peur sa retraite à l'époque

1. Sauf M. Buonaiuti, *Il cristianesimo nell'Africa romana*, 1928, p. 243-246. Il eût été moins sévère — il ne s'agit d'ailleurs que d'une sévérité relative — s'il avait tenu compte de certains faits dont je parle un peu plus loin.

2. *Cyprien évêque de Carthage* (*Revue des Deux Mondes*, 1885, t. LXXI, p. 34).

3. *Histoire des persécutions pendant la première moitié du IIIe siècle*, 1894, 2e éd., p. 356.

de Décius[1]. Mais je ne puis trouver cette conclusion tout à fait pertinente. N'oublions pas, en effet, qu'en 258 il y avait environ douze ans qu'il était chrétien et environ neuf qu'il était évêque : années de difficultés, d'épreuves et de luttes de tout genre qui n'avaient pu que mûrir et fortifier sa foi. Au contraire, dans les premiers mois de 250, il occupait le siège épiscopal depuis un an à peine et n'était converti que depuis quatre ans[2]. Il n'est donc pas impossible que sa foi, si sincère qu'elle nous apparaisse dès le début, ne se soit pas sentie, à ce moment, assez forte pour affronter la redoutable épreuve. Je n'affirme pas que ce soit là l'explication que nous cherchons ; je dis seulement que l'argument qu'on tire de son courage devant le martyre ne saurait, à lui seul, être concluant.

Cherchons donc ailleurs[3]. Notons d'abord que, si en quittant Carthage il se dérobait à la fureur de la populace, il n'échappait pas par ce fait à tout danger : il fut proscrit et l'on décréta la confiscation de ses biens[4]. Rappelons-nous aussi la sollicitude qu'il ne cessa de témoigner à son Église pendant tout le temps de son absence. Bien loin de vouloir s'enfermer dans un silence égoïste et prudent, il reste continuellement en rapport avec elle, au risque de dévoiler par là même sa cachette aux autorités carthaginoises. Il écrit au clergé lettres sur lettres, lui recommandant de prendre soin des veuves, des malades, des pauvres, des confesseurs[5], et de veiller sur les fidèles emprisonnés[6], l'autorisant à utiliser pour ses œuvres de bienfaisance l'argent de l'Église et ce qu'il avait laissé lui-même de sa fortune personnelle entre les mains du prêtre Rogatianus, et enfin, dans la crainte que ces fonds ne soient épuisés, allant même jusqu'à lui faire parvenir d'autres sommes qui lui appartenaient également et qu'il avait pu emporter[7].

Mais à cela ne se borne pas son activité. Il prodigue les félicitations aux croyants en prison et célèbre leur captivité en termes

1. C'est le raisonnement que font Freppel, *Saint Cyprien et l'Église d'Afrique au III^e siècle*, 1873, p. 164 ; Aubé, *L'Église et l'État dans la seconde moitié du III^e siècle*, 1885, p. 81 ; Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, 1902, t. II, p. 212.

2. Cf. Monceaux, *op. cit.*, p. 205, et Buonaiuti, *op. cit.*, p. 226.

3. J'ai délibérément négligé l'apologie que Pontius fait de la conduite de son ami dans sa *Vita Cypriani*. Ses tendances, parfois excessives, de panégyriste nous conseillent de n'accepter qu'avec prudence ses explications, même quand elles semblent plausibles. Nous avons d'autres moyens plus sûrs de juger Cyprien.

4. *Ep.* LIX, 6, 1 ; LXVI, 4, 1.

5. *Ep.* VII, 2 ; XII, 1 ; 2, 2 ; XIV, 2, 1-2 ; XVIII, 1, 2.

6. *Ep.* V, 1, 2 ; XII, 1 ; XIV, 2, 2.

7. *Ep.* V, 1, 2 ; VII, 2.

presque lyriques : « O bienheureuse prison, qu'a illuminée votre présence. O bienheureuse prison, qui envoie au ciel des hommes de Dieu. O ténèbres plus brillantes que le soleil..., qui renferment des temples de Dieu, des membres sanctifiés par la confession de son nom[1]. » Ailleurs, il dit encore : « Si la lutte vous appelle, si le jour vient de votre combat, soyez des soldats vaillants, de fermes lutteurs, sachant que vous combattez sous le regard de Dieu, que la confession de son nom vous conduit au partage de sa gloire[2]. » Il va encore plus loin : il n'hésite pas, lui qui n'est plus directement exposé au danger, à blâmer, en termes parfois sévères, non seulement les *lapsi*, c'est-à-dire ceux qui, par peur de la torture, ont renié leur foi[3], mais même certains confesseurs qui, après avoir montré du courage, se laissaient aller au péché d'orgueil ou d'immoralité[4].

Pouvait-il décemment adresser, de sa cachette, ces félicitations, ces exhortations, ces admonestations à son Église restée dans la mêlée, si tous les fidèles de cette Église étaient persuadés que leur évêque les avait lâchement abandonnés? C'était aggraver ce que sa situation avait de délicat et s'exposer, de la part de ses ouailles, à des reproches mérités et même à leur mépris[5]. Mieux eût valu garder le silence et se faire oublier. Ne faut-il pas plutôt supposer que, revenues de la première surprise causée par le départ de leur évêque et constatant sa sollicitude, ces ouailles étaient arrivées à la conviction que des motifs plus élevés que la peur avaient dicté sa détermination?

L'un de ces motifs — si paradoxal que cette supposition paraisse au premier abord — ne serait-il pas peut-être le sentiment que

1. *Ep.* VI, 1, 2. Cf. encore *Ep.* X, XIII, XXVIII et XXXIX, 2, 1-3.
2. *Ep.* X, 4, 4.
3. *De lapsis*, IV, VII, VIII, et *passim*.
4. *Ep.* XIII, 4 et 5.
5. On peut faire une remarque analogue à propos des réflexions que lui inspire la mort de Fabianus, évêque de Rome. Dans sa réponse au clergé de cette ville, qui la lui a annoncée, il se réjouit « de ce qu'une administration aussi irréprochable que la sienne a eu également un couronnement honorable ». Puis il ajoute : « Nous avons su par vous des détails *qui... nous offrent, à nous, un exemple de foi et de vertu.* Autant la défaillance d'un chef peut entraîner par sa funeste influence la chute de ceux qui le suivent, *autant est utile et salutaire la fermeté de la foi par laquelle il se montre digne d'être imité par les frères* » (*Ep.* IX, 1, 1-2) S'il avait eu la conviction d'avoir commis une grave faute en se dérobant à la persécution, aurait-il pu vraiment louer de cette manière l'héroïsme de son collègue? Ne se serait-il pas exposé à des commentaires malveillants de la part d'une Église où des indices, encore peu sûrs, il est vrai, pouvaient déjà cependant lui faire supposer que sa fuite était fort mal interprétée?

Cyprien avait de ses devoirs? Quoiqu'il fût toujours prêt à défendre ses prérogatives épiscopales, il n'en était pas moins convaincu qu'il était le premier serviteur de son troupeau et qu'il avait charge d'âmes. Or, la persécution provoqua dans l'Église de Carthage une véritable déroute, dont Cyprien nous a laissé l'impressionnante et peu édifiante description[1]. Amollie par de longues années de paix et de prospérité, cette Église s'était mondanisée et avait perdu les ressources de résistance que donne une foi profonde[2]. On n'attendait pas d'être arrêté par les magistrats : on courait spontanément au Capitole pour apostasier ; on vit des parents y traîner leurs enfants et des prêtres y renier leur Dieu. Cyprien, devant un tel spectacle, a probablement pensé que la mort du chef risquait de provoquer la défaite totale du troupeau et que son devoir était de rester en vie pour l'encourager et le soutenir[3].

* * *

Mais, dira-t-on, ce ne sont là que des présomptions, inspirées par la vraisemblance psychologique. J'en conviens. Aussi, quoiqu'elles me semblent assez fortes, surtout celles que je tirais plus haut de l'attitude de panégyriste et de censeur prise par Cyprien dans sa retraite, je n'y insiste pas outre mesure. Il est d'ailleurs d'autres preuves plus convaincantes.

Nous avons en premier lieu ses propres explications. D'abord la volonté divine. « Je me suis retiré, dit-il, pour un temps, *selon les enseignements du Seigneur*[4]. » Il fait probablement allusion ici à la parole du Christ : « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre[5]. » Il voit dans cette recommandation une règle de conduite que l'on trouvera exposée dans son traité *De lapsis*. « Celui, dit-il entre autres, qui quitte [sa ville] et se retire ne participe pas à la faute [d'apostasie]... *Le Seigneur nous a recom-*

1. *De lapsis*, VIII.

2. M. Buonaiuti, *op. cit.*, p. 242, remarque justement à ce propos : « In questa comunità cristiana, corrosa da tutte quelle contaminazioni mondane contro cui Tertulliano aveva levato invano il suo monito acre e intransigente, la persecuzione doveva necessariamente aver menato una vera strage morale. »

3. C'est, entre autres, l'opinion de Freppel, *op. cit.*, p. 164 ; Fechtrup, *Der hl. Cyprian*, 1878, I, p. 48 ; Allard, *op. cit.*, p. 356, et de M. Zeiller, *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de A. Fliche et V. Martin, t. II, p. 148.

4. *Ep.* XX, 1, 2.

5. Matth. X, 23.

mandé de chercher une retraite et de fuir pendant la persécution : Dominus in persecutione secedere et fugere mandauit... Quiconque se retire pour quelque temps en restant fidèle au Christ ne renie pas sa foi, mais attend son heure ; quant à celui qui est tombé pour n'avoir pas cherché une retraite, il n'est resté que pour apostasier[1]. » Ainsi, à ses yeux, la fuite, moins glorieuse certes que le martyre, n'en est pas moins une mesure de prudence (*cauta secessio*) tout à fait légitime[2].

Dans un autre passage, il parle d'un ordre qu'il aurait directement reçu de Dieu[3] : « ... *Dominus, qui ut secederem iussit*[4]. » Il était certainement sincère en tenant ce langage. Cependant, ce n'est point lui faire tort que de penser qu'il pouvait se tromper. N'arrive-t-il pas aux croyants les plus fervents de prendre pour un avertissement de Dieu le secret désir de leur cœur? Dans les âmes les plus saintes, l'égoïsme ne se mêle-t-il pas parfois aux préoccupations les plus généreuses? Dans le passage cité plus haut et où il avoue s'être conformé aux « enseignements du Seigneur », il ajoute que, ce faisant, « *il songeait moins à sa sûreté* qu'à la paix de toute la communauté[5] ». Il n'est donc pas absolument impossible que le souci de sa sécurité personnelle ait été pour quelque chose dans sa détermination. Cependant, il ne faudrait pas abuser de cet aveu et lui donner plus d'importance qu'il n'en a. Si je l'ai rappelé, c'est dans le désir de n'omettre aucun des éléments du problème. Mais, quand il s'agit d'hommes aussi conscients de leur responsabilité que l'évêque de Carthage, l'égoïsme n'est pas le seul ni le plus fort mobile de leurs actes.

La seconde raison qu'il nous donne de son départ est sa volonté d'épargner à son Église de plus graves dangers. S'il s'est retiré dès le début de la persécution, explique-t-il dans la lettre au clergé de Rome dont je viens de citer une phrase, c'est « de peur d'exciter davantage, par une présence indiscrète, les troubles commencés[6] ». La même raison le force également à prolonger son absence : il

1. *De lapsis*, X.
2. *De lapsis*, III : « Primus est uictoriae titulus... Dominum confiteri ; *secundus ad gloriam gradus est cauta secessione subtractum iam Deo reseruari.* »
3. En songe probablement : il fait plus d'une fois allusion à des visions qu'il avait.
4. *Ep.* XVI, 4, 1.
5. *Ep.* XX, 1, 2 : « ... *non tam meam salutem quam quietem fratrum publicam cogitans.* »
6. *Ep.* XX, 1, 2 : « ... *ne per inuerecundam praesentiam nostram seditio quae coeperat plus prouocaretur.* »

désire vivement, dit-il, retourner à Carthage, mais il est toujours à craindre que « sa présence n'excite la haine et les violences des Gentils [1] ». C'est, en effet, contre lui particulièrement que s'acharnait la fureur populaire. A peine la persécution avait-elle commencé que la populace « le réclamait à plusieurs reprises en poussant de violentes clameurs [2] » ; plusieurs fois retentit dans le cirque le cri : « Cyprien au lion [3] ! »

Pourquoi donc cette haine dirigée principalement contre l'évêque? Est-ce parce qu'on voyait en lui, comme le croit Aubé [4], « un transfuge du paganisme..., un déclassé volontaire qui, par ambition, s'était fait le chef de la faction chrétienne »? Cela n'est pas impossible. Mais je ne trouve chez Cyprien aucun texte qui permette de l'affirmer. En revanche, il fait allusion, à deux reprises, pendant sa retraite, à ce qu'il appelle sa « fonction » ou son « rang », *loci condicio* [5], *loci et gradus mei condicio* [6], et qui, dit-il, constitue un obstacle à son retour. Ce n'est pas tout : le sous-diacre Crementius, envoyé par le clergé de Carthage auprès de celui de Rome, lui déclare que Cyprien a eu raison de s'éloigner, « attendu qu'il est *un personnage de marque : persona insignis* [7] ». Ces expressions nous paraîtront plus claires, si nous les rapprochons d'un passage où, s'adressant aux prêtres et aux diacres restés à Carthage, l'évêque leur demande de le remplacer dans la direction de son Église, parce que « leur présence dans cette ville n'excite aucune haine et ne les expose guère au danger [8] ». Ainsi donc c'était sa notoriété, conséquence de ses hautes fonctions de chef de la communauté chrétienne, qui le désignait à l'attention et à la haine de la foule [9].

1. *Ep.* VII, 1, 1.
2. *Ep.* XX, 1, 2.
3. *Ep.* LIX, 6, 1. Ce cri devait, même après la persécution, se faire de nouveau entendre lors de la peste de 252 attribuée par les païens au mépris des chrétiens pour les dieux nationaux.
4. *L'Église et l'État dans la seconde moitié du III^e siècle*, 1885, p. 79.
5. *Ep.* VI, 1, 1. Le chanoine Bayard traduit ces deux mots par « les circonstances ». Je ne suis pas d'accord avec lui : *locus* me semble avoir ici le même sens que dans l'expression citée ensuite, à savoir « place, poste, fonction », tandis que *gradus* signifierait proprement « rang ».
6. *Ep.* XII, 1, 1.
7. *Ep.* VIII, 1, 1.
8. *Ep.* XIV, 2, 1.
9. Rappelons à ce sujet qu'à Rome une des premières victimes fut l'évêque Fabianus, martyrisé le 20 janvier 250.

Et cela n'a rien d'étonnant : l'histoire ne nous montre-t-elle pas que les personnages en vue sont généralement les premières victimes des révolutions? Mais je ne crois pas me tromper en pensant que, chez un grand nombre de païens, l'hostilité dont ils poursuivaient Cyprien était, avant tout, l'expression d'un calcul politique. Ils se disaient probablement qu'une fois l'évêque supprimé on aurait vite raison du troupeau dès lors désemparé. Ne constataient-ils pas d'ailleurs que la majorité des chrétiens [1] avaient déjà apostasié? Ils pouvaient donc présumer que les croyants demeurés fidèles seraient vite démoralisés, dès qu'ils se verraient privés du chef qui soutenait leur foi.

Quoi qu'il faille penser de cette explication, une chose me semble certaine : Cyprien était convaincu que sa présence à Carthage exciterait la fureur des païens et aurait comme conséquence d'étendre la persécution à tout le peuple des chrétiens. C'est précisément ce qu'il voulait à tout prix éviter. Il parle plus d'une fois de la « paix commune », qu'il a le devoir en tant qu'évêque de sauvegarder et qu'il compromettrait inévitablement en rentrant dans sa ville [2]. Il n'était d'ailleurs pas le seul à penser ainsi. Il était encouragé dans sa résolution par le prêtre Tertullus, qui lui servait d'intermédiaire dans ses relations avec l'Église de Carthage. Pendant quelque temps, la persécution sembla s'adoucir un peu. Cependant, Tertullus « lui conseillait de se montrer prudent et circonspect et de ne point s'exposer en public à la légère [3], surtout dans un endroit où il avait été tant de fois réclamé pour le supplice et recherché [4] ». L'évêque avait-il pensé alors quitter sa retraite? On pourrait le croire. En tout cas, il n'a qu'un désir : revoir ses chères ouailles ; il le répète souvent dans ses lettres [5] ; il leur demande de prier pour qu'il leur soit bientôt rendu [6]. Il n'attend pour revenir qu'un signe de son Église ou de Dieu [7]. Et, s'il prolonge son absence, on le voit,

1. *Ep.* XIV, 1, 1 : « ... tempestas quae plebem nostram *ex maxima parte* prostrauit. »
2. *Ep.* VII, 1 1 ; XIV, 1, 2 ; XX, 1, 2. Cf. XLIII, 4, 2-3. — Il mentionne encore d'autres raisons qui le retiennent loin de son Église (*respectu utilitatum aliarum*, *Ep.* XIV, 1, 2), mais d'une façon vague et qui ne laisse pas voir à quoi il fait allusion : « Sur cela, ajoute-t-il, Tertullus... vous donnera des explications. »
3. *Temere*. Le chanoine Bayard traduit à tort par « témérairement ».
4. *Ep.* XIV, 1, 2.
5. *Ep.* VII, 1 ; XII, 1, 1 ; XIV, 1, 2.
6. *Ep.* XXXVIII, 2, 2.
7. *Ep.* VII, 1, 1 ; XVI, 4, 1 ; XXXII, 3 ; XXXIV, 3, 1-2.

ce n'est point pour rester à l'abri du danger, c'est parce que son retour ne ferait qu'accroître la haine des païens ainsi que les dangers que courait ce troupeau auquel il était si profondément attaché.

* * *

Nous n'en sommes pas réduits, pour juger Cyprien, à ses seules explications, qui, étant celles de l'intéressé, pourraient paraître entachées de partialité. Nous avons encore un certain nombre de témoignages, difficiles à récuser : ils émanent les uns de l'Église de Rome, précédemment prévenue contre Cyprien, les autres d'un prêtre et d'un sous-diacre de Carthage. J'ai mentionné, au début de cette étude, une lettre sévère du clergé romain : dans la suite, renseigné par l'évêque sur les raisons de sa fuite[1], ce même clergé s'exprime en termes tout différents. Il approuve l'activité que Cyprien déploie dans sa retraite et sa sévérité à l'égard de *lapsi*[2] ; il fait mention de sa charité, de sa modestie et de son zèle[3] ; il s'attriste à la pensée « que les devoirs d'un temps de persécution si redoutable ne lui laissent aucun repos[4] » ; il le remercie des encouragements qu'il a prodigués à des confesseurs romains emprisonnés, lui disant que, par sa lettre, « il a illuminé les ténèbres de leur prison..., relevé par ses paroles leurs âmes vaillantes dans leur foi et leur confession, allumé en eux, en louant dignement leur bonheur, un désir beaucoup plus ardent de la gloire céleste[5] ».

Ces mêmes confesseurs, à leur tour, écrivant à Cyprien, approuvent, eux aussi, son activité, ainsi que son attitude dans l'affaire des *lapsi*[6], et le remercient de sa lettre, qui « a relevé leur courage et adouci l'amertume de leur douleur ». « Notre âme altérée, ajoutent-ils, s'en est si bien rafraîchie, notre cœur affamé l'a prise avec tant d'ardeur, que nous nous en sentons tout réconfortés et vigoureux pour la lutte contre l'ennemi... On ne se rend pas moins digne de la couronne[7] à exhorter les autres qu'à souffrir soi-

1. *Ep.* XX.
2. Ap. Cypr., *Ep.* XXX, 1, 1-2 ; XXXVI, 1, 2.
3. *Ibid.*, XXXVI, 3, 1 ; XXX, 1, 2.
4. *Ibid.*, XXXVI, 1, 1.
5. *Ibid.*, XXX, 5, 1.
6. *Ibid.*, XXXI, 6, 1-2.
7. Celle du martyre.

même[1]. » Ils lui demandent ses prières : « Est-il, en effet, quelqu'un que nous devions prier d'intercéder pour nous, si ce n'est un si glorieux évêque[2]? » Enfin, ils reconnaissent qu'il s'est trouvé dans la nécessité de quitter Carthage, car, en le félicitant « de la manière dont il a rempli ses fonctions épiscopales », ils ajoutent : « *Bien qu'éloigné de tes frères en raison des circonstances*, tu ne leur as cependant pas fait défaut ; ... *en aucune fonction de ta charge, tu n'as marché de travers, comme le ferait un déserteur du devoir*[3]. » Ainsi donc, ces malheureux, qui, au fond de leur prison, attendent d'un jour à l'autre le martyre, non seulement ne considèrent point la fuite de Cyprien comme un acte de couardise, mais déclarent au contraire qu'il est sans reproche. L'aveu vaut la peine d'être retenu.

Voici, enfin, des témoignages plus décisifs encore, puisqu'ils proviennent non de correspondants éloignés, mais de deux hommes qui connaissaient personnellement Cyprien et étaient au courant des circonstances et des sentiments de l'Église de Carthage, à laquelle ils appartenaient. L'un de ces hommes est le prêtre Tertullus. Au lieu de reprocher à l'évêque d'avoir quitté son troupeau, nous l'avons vu plus haut, il lui donne le conseil de prolonger son absence et de ne pas s'exposer au danger par un retour prématuré. L'autre est le sous-diacre Crementius, que le clergé carthaginois, au commencement de la persécution, avait chargé d'une mission auprès de celui de Rome, comme je l'ai déjà dit. Il eut l'occasion d'y parler de la fuite de Cyprien. Il pouvait le faire en toute liberté, puisqu'il était éloigné de celui-ci en ce moment. De plus, se trouvant au milieu de ces chrétiens romains dont le chef venait d'être martyrisé, il pouvait établir entre les deux évêques un parallèle humiliant pour celui de Carthage et donner libre cours à son indignation d'humble sous-diacre contre ce haut personnage qui n'avait pas cru devoir rester à son poste. Or, c'est précisément le langage contraire qu'il tient. « Le sous-diacre Crementius..., écrivent les prêtres et les diacres de Rome à ceux de Carthage, nous a dit que le bienheureux pape[4] Cyprien s'était éloigné dans

1. *Ep.* XXXI, 1, 1-3.
2. *Ibid.*, XXXI, 5, 2.
3. *Ibid.*, XXXI, 6, 1 : « *Licet interim a fratribus pro temporis condicione distractus es*, tamen non defuisti ; ... *in nulla officii tui parte quasi aliquis desertor claudicasti.* »
4. Tout évêque, à cette époque, s'appelait indifféremment *pape* (*papa* ou *papas*) ou *évêque* (*episcopus*).

une retraite et *qu'il avait eu raison de le faire*, attendu qu'il est un personnage de marque[1]. »

Les éloges chaleureux du clergé et des confesseurs romains, l'affectueuse sollicitude du prêtre Tertullus, l'approbation formelle du sous-diacre Crementius seraient-ils concevables, s'ils avaient tenu Cyprien pour un lâche qui, par égoïsme et par peur, se serait soustrait aux devoirs de sa charge?

* * *

Arrivé au terme de cette étude, je crois pouvoir dire que la conclusion qui en découle n'entache en rien la mémoire du grand évêque. Il est possible que le souci de sa sécurité personnelle n'ait pas été tout à fait étranger à sa décision de s'éloigner de Carthage. Mais, même en admettant cette supposition, il serait injuste d'assimiler ce départ à une désertion. Ce n'est ni la peur ni la lâcheté qui l'y ont poussé. S'il a cru devoir, pour quelque temps, se séparer de ses ouailles, qui lui étaient si chères, et auxquelles d'ailleurs il n'a cessé, du fond de sa retraite, de témoigner une inlassable sollicitude, c'est qu'il était persuadé que sa présence les exposerait à de graves dangers et qu'il avait l'intime conviction d'obéir à l'expresse volonté de son maître. Moins sublime que son attitude au moment du martyre, quand, à la sentence de mort prononcée par le proconsul, il se contenta de répondre : « Béni soit Dieu », sa conduite lors de la persécution de Décius n'en est pas moins digne d'éloges. Il ne s'y est résolu que parce qu'il y a vu le seul moyen qui lui permît alors de servir et son Église et son Dieu.

Charles FAVEZ.

1. Ap. Cypr., *Ep.* VIII, 1, 1 : « *Didicimus secessisse benedictum Papatem Cyprianum a Crementio subdiacono,...* QVOD VTIQUE RECTE FECERIT, *propterea cum sit persona insignis.* » Cette lettre est celle où le clergé romain se montre si sévère à l'égard de Cyprien.